



COMMUNIQUE DE PRESSE  
PRESS RELEASE

**Contact:** Ophélie Spanneut (BEUC) +32 (0)2 789 24 01  
Stephen Russell (ANEC) +32 (0)2 743 24 70  
**Date:** 12/05/2011  
**Référence:** PR 022/2011 / ANEC-PR-2011-PRL-011

### **Systeme européen d'alerte rapide (RAPEX): des améliorations sont toujours possibles**

La Commission européenne présente aujourd'hui son rapport annuel sur l'utilisation du système RAPEX, le système européen d'alerte rapide pour tous les produits de consommation dangereux (à l'exception des produits alimentaires, des produits pharmaceutiques et du matériel médical), un bon indicateur de l'évolution de la sécurité des produits.

Le nouveau système d'alerte rapide dédié aux entreprises, destiné à faciliter l'obligation pour les fabricants et les distributeurs de notifier directement les produits dangereux, a été appliqué pour la première fois cette année et s'est révélé utile.

Stephen Russell, Secrétaire général de l'ANEC a commenté:

« Une fois encore, le nombre d'alertes est en augmentation par rapport à l'année dernière puisque 2244 produits dangereux ont été trouvés. Bien que cela démontre que ce système fonctionne pour détecter les produits dangereux, cela révèle également que trop de produits dangereux passent encore à travers les mailles du filet. Davantage d'efforts, et surtout de ressources, sont nécessaires pour améliorer la surveillance du marché. »

Monique Goyens, Directrice Générale du BEUC, le Bureau Européen des Unions de Consommateurs, a ajouté :

« La prochaine révision de la directive sur la sécurité générale des produits<sup>i</sup> devrait être l'occasion de mettre en place un cadre réglementaire européen pour une meilleure surveillance du marché et traçabilité des produits. Les fabricants devraient, par exemple, marquer leurs produits avec un lot et numéro de série. »

FIN

B E U C - Bureau Européen des Unions de Consommateurs - The European Consumers' Organisation  
rue d'Arlon 80 B-1040 Bruxelles, Tél: (+32-2) 789 24 01, Fax: (+32-2) 740.28.02  
press@beuc.eu - www.beuc.eu

\* \*  
A N E C - The European Consumer Voice in Standardisation  
Av. de Tervueren 32, box 27, B-1040 Bruxelles, Tél.: (+32-2) 743.24.70, Fax: (+32-2)706.54.30  
anec@anec.eu - www.anec.eu

<sup>i</sup> Une proposition législative par la Commission européenne est attendue pour fin 2011